

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 4681

présenté par

M. Armand, M. Abad, Mme Boyer, Mme Dubré-Chirat, Mme Firmin Le Bodo, M. Giraud,
M. Lamirault, M. Le Gac, M. Ledoux, M. Marion, M. Padey et M. Vuibert

APRÈS L'ARTICLE 16, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.